



Compte-rendu du Groupe de travail du mardi 8 décembre 2020

« Infrastructures collectives et lieux de vie »

Présences

Pour le Collège : Stéphane COLLIGON, *Echevin des travaux*

Pour l'Administration : Fabian DETHIER, *Service communication*

19 participants : Carole ABSIL, David DANTINNE, Rudy DELHAISE, Régis DOHOGNE, Roland GILOT, Catherine KLEPPER, Véronique LAMBIN, Julie LUBRANO, Xavier ORBAN, Pietro PALUMBO, Benoît PAULUS, Philippe PETIT, Anne-Pascale PIERMAN, Maryse PIROTTE, Frédéric ROUXHET, Raphaël SIMONS, Aurélie TUBIER, Sandrine VAN GEEM, Emmanuel VAN RAVESTYN.

Pour la FRW : Colin SONCK, Aurélie VANDEBERG, Agents de développement

Excusés : Jérôme COOREMANS, Bernard GODFRIND, Françoise LAMBERT, Catherine SIMON.



Ordre du jour

1. Rappel du contexte et des étapes réalisées
2. Approfondissement des projets en fonction des remarques de la consultation (travail en sous-groupes)
3. Présentation de la stratégie modifiée
4. Discussion autour de l'ordre de priorité des projets
5. Suites - CLDR

Introduction – Actualités en lien avec les projets

Construction d'une piscine

Rudy Delhaise informe le groupe des avancées dans le projet. Une réflexion menée par le BEP est en cours avec les communes de Fernelmont, La Bruyère. La réflexion s'étend également avec Namur et Gembloux afin d'intégrer au mieux les besoins à grande échelle.

Suite à un questionnement de Régis Dohogne sur les communes voisines de même commission paritaire (Wasseiges, Orp-Jauche), le Bourgmestre confirme qu'un contact a été pris avec les communes voisines de Ramilies, Orp et Perwez.

Le projet arrive en tête des votes de la population confirmant le besoin pour les enfants des écoles de la commune qui n'ont plus de cours de piscine depuis plus de 6 ans. Mais ce projet a suscité également de nombreuses remarques vu le gouffre financier que cela représente. Les participants au GT complète en signalant que ce n'est pas que l'infrastructure mais aussi le fonctionnement une fois créé (entretien, frais pour le personnel) qui représente un coup important pour les finances communales. Pour illustrer ce propos, Rudy informe le groupe du coût annuel du personnel pour le centre sportif : 300.000€/an.

Un participant propose un deal avec le parc éolien et une compensation financière dans l'investissement de ce genre de projet. Rudy met en garde sur la difficulté d'un tel type de partenariat avec une société privée et la crainte de ne pas pouvoir garantir une certaine autonomie dans le développement du projet. Le BEP dans sa mission a pour travail de réfléchir au type de financement et apportera ses conseils aux communes impliquées.

Ce projet a suscité également de nombreuses réactions dans le sens que les participants ne voient pas sa place dans le PCDR. La FRW précise que le PCDR reprend bien des projets qui concernent *l'amélioration et la création de services et d'équipements à l'usage de la population*. Notons que le PCDR est un outil de gestion d'une commune rurale qui fédère tous les projets que la Commune compte mener au cours des 10 prochaines années ; tous les projets qui s'y retrouvent ne doivent pas nécessairement être subsidiés uniquement en développement rural.

Création d'une convention unique pour la gestion des salles communales

Une convention a été mise sur pied pour une gestion uniforme des salles communales du territoire. Elle a été appliquée dans le cadre de la nouvelle salle du Patro de les Boscailles. Stéphane Collignon précise que le but est de l'appliquer aux autres salles communales du territoire. Le travail a débuté aussi pour la nouvelle salle de Mehaigne.

Projet approfondi en sous-groupes

Vu que les projets localisés d'infrastructures dans chaque village n'ont pas suscité de remarques et sont déjà assez bien définis sur base de premiers groupes de travail. Il a été proposé de se pencher sur un projet qui avait recueilli des attentes lors de la consultation des associations et qui gagnerait à être approfondi.

Mutualisation et stockage du matériel pour les associations

On part du constat qu'actuellement,

- *La plupart des associations dispose de leur propre matériel qui n'est utilisé que quelques fois par an lors des événements et activités qu'elles organisent. D'autres associations ont par ailleurs accumulé du matériel dont elles n'ont plus l'usage actuellement.*
- *Pas d'espace de stockage de matériel disponible sur la commune, les comités doivent stocker leur matériel.*

- Attente de pouvoir mutualiser les gobelets réutilisables
- L'écrin met à disposition de ses associations membres du matériel

Propositions des deux groupes :

- Projet pas si simple à mener, il faut dépasser le fait de « je suis propriétaire de ce matériel et j'accepte de le mettre à disposition avec les conséquences liées à l'utilisation ». Cela demande une organisation conséquente qui prend du temps. Qui s'en occuperait ?
- De nombreux endroits au niveau de la Province, Ville de Namur mais aussi du côté de la Fédération Wallonie Bruxelles prêtent du matériel. Ce n'est peut-être pas connu par toutes les associations. Faire connaître ce point afin de ne pas multiplier les actions en lien avec ce qui existe déjà.
- Il faudrait partir d'un inventaire auprès de chaque association de ce que chacune est prête à prêter. Et de ce que la commune a comme biens à mutualiser. Se renseigner si toutes les associations seraient prêtes à participer/ jouer le jeu.
- Ce serait à la Commune de centraliser, de mettre sur pied un cadastre du matériel existant en prêt.
- Une autre proposition est de créer une « super association » qui chapeauterait les autres comités afin de centraliser et coordonner. Cela existe déjà dans d'autres communes (exemple de « la Belgradoise » partagé par David Dantinne). Ce comité pourrait par exemple être constitué de représentants de différentes associations.

Evaluation des besoins en infrastructures sportives

La FRW pose la question au groupe s'il y a un intérêt à garder ce projet vu les infrastructures sportives existantes sur le territoire et les projets à venir (extension du hall sportif pour la gymnastique et les arts martiaux, piscine). Ce projet vient du fait que certains habitants ont souligné la volonté de voir se développer d'autres infrastructures sportives que le foot.

Véronique Lambin se demande s'il n'y aurait pas une demande au niveau d'une piste d'athlétisme. Rappel qu'il en existe une à Perwez.

Stratégie

Les modifications apportées dans la stratégie ont été acceptées et n'ont pas fait l'objet de remarque

Version 1

- 4.1 Améliorer et créer des espaces de vie sécurisés en veillant à son intégration dans le tissu existant
- 4.2 Renforcer l'offre en activités sportives
- 4.3 Renforcer l'offre en activités culturelles
- 4.4 Favoriser les liens entre les habitants et entre les villages
- 4.5 Renforcer la dynamique des associations villageoises en assurant notamment une meilleure visibilité

Version 2

- 4.1 Améliorer et créer des espaces de vie sécurisés en veillant à son intégration dans le tissu existant
- 4.2 Diversifier l'offre en activités sportives et culturelles
- 4.3 Favoriser les liens entre les habitants et entre les villages
- 4.4 Renforcer la dynamique des associations villageoises

Regroupement

Reformulation

Priorité des projets

Voici le résultat de l'ordre des projets de ce groupe de travail suivant la capitalisation des votes apportés par les membres du GT et de la population.

	Projets	Ordre de priorité total
1	Construction d'une piscine	1
2	Rénovation de la salle de village de Dhuy	16
3	Réaménagement de la place St-Martin à Leuze en un espace convivial	19
4	Une salle pour les associations à Eghezée	22
5	Aménagement de la place de Warêt-la-chaussée	25
6	Mutualisation et stockage du matériel des associations	26
7	Création d'une place de village à Saint-Germain	28
8	Aménagement de la place de Longchamps	32
9	Aménagement de l'espace du Bâty à Branchon	34
10	Évaluation des besoins en infrastructures sportives	39
11	Aménagement de la salle et de la place de Noville-sur-Mehaigne	42
12	Aménagement de la place d'Upigny	46
13	Aménagement de la place de Tavier	48
14	Aménagement de la place de Lienu en un lieu de rencontre	50
15	Création d'une maison de village à Hanret	58
16	Création d'un espace de rencontre intergénérationnel (à Tavier/Branchon)	59
17	Aménagement de la place de l'église de Bolinne	60
18	Aménagement des abords de la petite académie d'Hanret	62
19	Création d'une convention unique pour la gestion des salles communales	63
20	Aménagement des abords de la salle de Boneffe	65
21	Un espace de rencontre à Harlue	66

Contrairement aux autres groupes de travail qui avait l'occasion de donner leur avis sur le résultat. Comme ici la thématique est plus localisée et qu'il y a un réel enjeu d'analyser objectivement les projets les plus urgents à mener, il est proposé au groupe de donner leur avis sur les critères à prendre en compte dans la priorisation de ces projets.

Ce travail se fait également par 2 ou 3. Voici les propositions et les votes associés :

Type de critère (reclassé par ordre d'importance donnée)	Vote
L' utilité : le projet répond à un besoin	14
La solidarité : tenir compte des villages plus petits avec moins d'infrastructures	12
L' accessibilité : mise en avant des projets qui permettent de créer du lien entre les villages	11
L' équilibre dans les infrastructures présentes par village	11
Sécuritaire Est-ce que l'endroit qui sera aménagé est sécurisé ? sécuritaire ?	10
Cadastre des infrastructures existantes (bien spécifier l'état) afin de tenir compte des infrastructures existantes à proximité	9
L' impact du projet sur le plus grand nombre soit une estimation de la part d'habitant qui en profite.	9
La qualité du projet : permet d'embellir l'endroit, mise en avant des endroits remarquables, a une certaine qualité architecturale.	4
Équité : Un calcul pouvant objectiver la demande afin d'éviter que le village avec le plus d'habitant soit celui où on développe les projets : nombre de votes sur un projet en fonction du nombre d'habitant	4
L' urgence : si existence déjà d'un bâtiment/ lieu et le type d'investissement que cela demande. Une manière de mettre les projets de rénovation en avant.	3

Par rapport à certains critères proposés comme l'équilibre entre les villages, Stéphane Collignon précise que le Collège tient à jour un état des lieux des investissements réalisés dans les différents villages et priorise les prochains suivant en fonction.

Suites-CLDR

La composition de la CLDR est présentée au Groupe.

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter
Colin Sonck ou Aurélie Vandeberg de la Fondation Rurale de Wallonie
par mail a.vandeberg@frw.be; c.sonck@frw.be ou par téléphone au 019/58 93 24-5*